

**Talence, le 8 octobre 2024**

Le Directeur général du Centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ; L6132-1 à L6132-7 ; R.6132-16 ;
- VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU le décret du n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du président de la République, en date du 7 octobre 2024, nommant Vincent-Nicolas DELPECH directeur général du centre hospitalier universitaire de Bordeaux ;
- VU la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire, approuvée par le directeur général de l'Agence régionale de santé le 19 octobre 2016 ;
- VU la convention de mise à disposition du centre hospitalier universitaire de Bordeaux d'Hugo COSTECALDE, ingénieur en chef au centre hospitalier de Libourne ;

# DECIDE

## Article 1

Délégation est donnée à Hugo COSTECALDE, ingénieur en chef au centre hospitalier de Libourne, pour signer en lieu et place du directeur général du CHU de Bordeaux, l'établissement support du GHT Alliance de Gironde, dans le cadre de la fonction achats :

- tout acte relatif à la procédure de passation (mise au point comprise) des marchés publics afférents à l'opération « Construction du pavillon 36bis » visés dans la fiche opération de travaux présente en annexe ;
- lesdits marchés publics et procéder à leur notification ;
- les avenants relatifs aux marchés publics visés dans la fiche opération de travaux

## Article 2

La présente délégation prend effet à la date de signature et dès sa publication au registre des actes administratifs du département. Elle est également publiée et consultable sur le site internet du CHU de Bordeaux.

Le Directeur général



Vincent-Nicolas DELPECH

## FICHE D'OPERATION DE TRAVAUX

En vue d'une délégation de signature par le directeur de l'établissement support pour le délégataire de l'établissement

INFORMATIONS GENERALES		
Date de la demande de délégation	10/12/23	
Nom de l'établissement partie:	Centre Hospitalier de Libourne	
Localisation de l'opération	Site de Garderose	
Intitulé de l'opération	<b>Construction du pavillon 36bis</b>	
DESCRIPTIF DE L'OPERATION		
Surface :	NEUF : Oui	REHABILITATION : non
Surface utile SU : 1036m <sup>2</sup>	Surface totale dans œuvre SDO 1242m <sup>2</sup>	Surface plancher SP
Le repérage amiante a été réalisé : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Présence d'amiante : oui x non <input type="checkbox"/>		
Situé sur le site de l'hôpital Garderose à Libourne, le pavillon 36 abrite actuellement le service de psychiatrie Adulte. Le projet a pour but de transférer le service du pavillon36 vers le pavillon 37 après sa reconstruction.		
Dans le cadre de l'opération le pavillon 37 sera déconstruit pour ensuite reconstruire un bâtiment adapté à accueillir et héberger les patients et les personnels. Pour ce faire le bâtiment sera composé de 22 chambres dont une chambre d'apaisement. 21 chambres seront équipées de salles de bain, l'ensemble des locaux des services et d'accompagnement nécessaires seront également considérer à savoir : office propre, office salle, réserves 4, rangement 1, hall, espace attente, salon des familles, sanitaire public, bureaux 7, salle de soins et pharmacie, salon, salle à manger, atelier thérapeutique, salle informatique, salle snoezelen, local linge propre, local linge sale, salle de détente personnel, vestiaires homme/femme, locaux techniques.		
TYPE PROCEDURE		
Marché public global : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Marché à lot séparés		
Si Marché public non global		
		Procédure :
MAITRISE D'ŒUVRE montant . 600 000,00 €HT		CONCOURS
Préciser les missions de MOE : APS, APD, PRO, DET, EXE, AOR, GPA, ACT, VISA		
Mission complémentaire : OPC		
TRAVAUX montant : 4 000 000,00 € HT		PROCEDURE AVEC NEGOCIATION
Allotissement : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Justificatif si la procédure n'est pas allotie :		
•Allotissement (à détailler si connu)		MONTANT
PRESTATIONS INTELLECTUELLES		
Désignation	Montant	Procédure
MOE	600 000,00 € HT	Concours
Contrôle technique : SEI, L, Hand, VIEL, Attestation Hand, PS, PV, AV, GTB, PHA, TH	35 000,00 € HT	MAPA
SPS Niveau 1	10 000,00 € HT	MNSC
Etude géotechnique	10 000,00 € HT	MNSC
Relevé géomètre	2 000,00 € HT	MNSC
CSSI	25 000,00 € HT	MNSC
AMO	85 000,00 €HT	MAPA

DOCUMENTS DEMANDES	
CANDIDATURE (décrire les documents et renseignements demandés et compétences minimales exigées)	OFFRE
<b>MOE</b>	
Mission complète : APS, APD, PRO, EXE, DET, AOR, GPA, ACT, VISA Mission complémentaire : OPC	
<b>AMO</b>	
Analyse de la candidature Analyse des offres En option si retenue : - Rédaction du PTD - Accompagnement à l'écriture des pièces marchés pour la consultation de la MOE	
<b>Bureau de Contrôle</b>	
SEI, L, Hand, VIEL, Attestation Hand, PS, PV, AV, GTB, PHA, TH.	
<b>CSPS</b>	
Niveau 1	
<b>CSSI</b>	
<b>TRAVAUX</b>	

CRITERES	SOUS CRITERES	PONDERATION	SOLUTION ALTERNATIVE /PSE (préciser)
<b>MOE</b>			
A définir			
<b>Bureau de Contrôle</b>			
A définir			
<b>CSPS</b>			
A définir			
<b>TRAVAUX</b> (à préciser par lot)			
A définir			

## Calendrier prévisionnel général de l'opération intégrant les différentes consultations

Consultation AMO : novembre 2023  
Concours MOE : mars à novembre 2024